

**VILLE DE GRIGNY
CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE**

**Extrait du registre des délibérations
du Centre Communal d'Action Sociale
Séance du 2 avril 2024**

Date de convocation
14/03/24

Nombre de membres :
▶ en exercice: 13
▶ présents : 10
▶ suffrages exprimés :10

Président: M. Xavier ODO

Responsable du CCAS : Mme Sophie BORDAT

Secrétaire : Maud BENENATI, Responsable Ambition Humaine et Solidaire.

Présents :
Mme Isabelle GAUTELIER - Mme Irène DARRE - Mme Najoua AYACHE - Mme Marie Claude MASSON - Mme Danielle MECHIN - Mme Martine NAZARET - Mme Dominique GERBES - Mme Arlette PAGO - M. Michel ANDRE - Mme Sandra YOUSSEF

Procurations:
M. Xavier ODO à Mme Isabelle GAUTELIER
M. Guillaume MOULIN à Mme Najoua AYACHE

Excusé(e)s :
Mme Pia BOIZET

OBJET : Subventions aux associations

Dans le cadre du vote du budget primitif 2024 du CCAS, il est proposé au Conseil d'Administration de procéder à l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires, et éducatives au titre de l'année 2024.

Après avoir entendu le Rapporteur et délibéré,

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

APPROUVE l'attribution des subventions qui seront versées aux associations sociales, solidaires, et éducatives au titre de l'année 2024 pour les montants suivants :

Associations sociales et solidaires	Montant 2024 attribués
ADMR Commune de Millery	1 250,00 €
HESTIA Aide et soins	1 250,00 €
Amicale du don du sang	1 070,00 €
FNATH	300,00 €
Restos du Cœur	1000,00 €
Verticale	700,00 €
Vie Libre	400,00 €

A l'**unanimité** des suffrages exprimés par 10 voix pour.
2 sans participation

Xavier ODO,
Maire,
Président du CCAS.